

Arrêté n° 674 CM du 24 mai 2017 portant nomination de Mme Tauatea Taaviri en qualité de chef du service de l'Imprimerie officielle de la Polynésie française

(NOR : SIO1700408AC)

Paru in extenso au journal officiel n°43 NC du 30/05/2017 à la page 6726 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 01/06/2017

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 546 SG du 28 juin 1932 réorganisant l'Imprimerie du gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 673 CM du 24 mai 2017 portant cessation des fonctions de Mme Julia Lehartel en qualité de chef du service de l'Imprimerie officielle de la Polynésie française ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 24 mai 2017,

Arrête :

Article 1er

Mme Tauatea Taaviri est nommée en qualité de chef du service de l'Imprimerie officielle de la Polynésie française à compter du 1er juin 2017.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié à Mme Tauatea Taaviri et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 24 mai 2017.

Edouard FRITCH.